

Cours de M. IMBERT - Année 2023/2024

Programme de l'année

Thème 1 : Le vivant et son évolution

- Séquence 1 : Nutrition des organismes
- Séquence 2 : Le patrimoine génétique et sa transmission
- Séquence 3 : Parenté et évolution des êtres vivants

Thème 2 : Corps humain et santé

- Séquence 4 : Hygiène de vie et comportement responsable
- Séquence 5 : Reproduction humaine et sexualité
- Séquence 6 : Diversité du monde microbien, hygiène et mesures de protection

Thème 3 : La planète Terre, l'environnement et l'action humaine

- Séquence 7 : La tectonique des plaques et ses manifestations
- Séquence 8 : Climats et météorologie
- Séquence 9 : L'exploitation des ressources naturelles

Le site internet

www.svt-imberty.fr

Mot de passe (fichiers) :
Demander à l'enseignant



L'évaluation

Tout au long des séances, l'élève progresse et apprend. Les différentes activités à réaliser entrent dans le cadre d'une évaluation formative et formatrice. Les évaluations notées conduisant à la construction de la moyenne trimestrielle pourront prendre des formes différentes : petites évaluations portant sur un point précis du cours, évaluations sommatives de fin de séquence, travaux pratiques ou plus rarement des travaux à faire à la maison.

En outre, les élèves ne sont pas seulement évalués sur une maîtrise de notions scientifiques, mais ils devront mobiliser l'ensemble des compétences travaillées au cours des différentes séquences. L'évaluation prend ainsi part à la validation du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Accéder au
socle commun
du cycle 4



Contrat d'engagement



Mes droits

- Disposer de ressources suffisantes fournies par l'enseignant pour travailler au mieux les compétences du programme
- Disposer d'un cadre de travail sécurisant et bienveillant
- Choisir de travailler seul ou avec les élèves de mon choix lorsque l'on est en plan de travail
- Utiliser les aides proposées et solliciter l'enseignant en cas de blocage
- Etre informé au début de la séquence des éléments qui pourront être évalués
- Aller à mon rythme et réaliser des parcours différenciés pour certaines activités

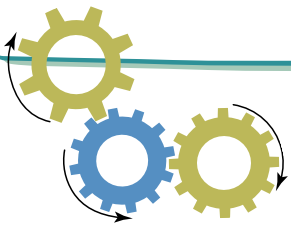
Mes devoirs

- Adopter une démarche active en classe pour faciliter la mémorisation : être attentif, poser des questions, participer, s'impliquer, faire de son mieux et travailler à chaque séance
- Respecter les règles et consignes données par l'enseignant
- Respecter le volume sonore, les autres et mon environnement
- Avoir un classeur bien tenu et mis à jour à chaque séance. Je sais qu'il pourra être vérifié à tout moment.
- Réviser et travailler régulièrement et ne pas attendre une évaluation
- Rattraper son cours AVANT de retourner en classe : s'appuyer sur son binôme et les ressources mises en ligne.

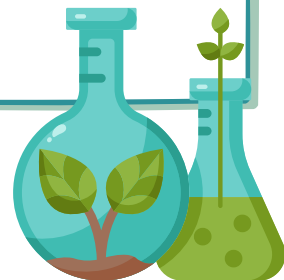
En cas de non respect de mes devoirs, certains droits pourront être supprimés pour une durée variable et fixée par l'enseignant

Signature de l'élève

Signature des représentants légaux



Méthodes de travail : plan de travail, autonomie et différenciation



Le plan de travail est un document indiquant l'ensemble des activités à réaliser pendant la séquence. Toutes les activités sont obligatoires et devront être réalisées en un nombre de séances limité. Ainsi en cas de retard, l'élève aura la possibilité de poursuivre à la maison : c'est à lui de s'organiser. Selon les séquences, l'élève choisira l'ordre de traitement des activités (certaines peuvent avoir une date imposée, notamment les activités pratiques).

Pour chaque activité, il est indiqué la ou les compétence(s) travaillée(s). L'élève peut travailler seul ou à plusieurs. Des fiches de correction sont à disposition permettant à l'élève de s'autoévaluer et porter un regard sur son travail. Des points intermédiaires seront réalisés et un bilan de fin de séquence sera effectué en classe en reprenant les éléments de chaque activité afin de s'assurer de la compréhension de tous.

Le passeport de compétences est un document distribué aux élèves qui leur permet de mesurer les progrès au fur et à mesure du temps, cibler les forces et visualiser les objectifs à atteindre. L'élève devra toujours l'avoir avec lui. Par ailleurs chaque élève aura en début d'année un livret méthode qu'il pourra conserver tout au long de l'année.